

Rapport public Parcoursup session 2023

Université Clermont Auvergne - Licence - Portail Droit

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-------------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université Clermont Auvergne - Licence - Droit - Accès Santé (LAS) | Jury option Santé | Tous les candidats | 40 | 485 | 287 | 481 | 24 | 20 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

*Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2022-2023 à partir de la date d'ouverture de la plateforme pour la formulation des vœux. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2022-2023). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette formation est une LAS (Licence Accès Santé) qui s'adresse aux étudiants souhaitant poursuivre en études de santé ou continuer en Licence Droit.

En 1ère année, elle consiste en un enseignement disciplinaire de droit (la majeure), et une option santé commune à toutes les LAS (qui alterne temps de présence avec enseignants et travail encadré en autonomie via des ressources en ligne scénarisées). Elle permet en fin de 1ère année de candidater à 1 ou 2 des formations de santé (MMOP). La sélection pour les études de santé se fait sur les résultats de l'année (classement sur les UE de la majeure) et 2 oraux en fin de L1.

Si un étudiant valide son année sans être retenu dans les études de santé en fin de L1, il poursuit en L2 Droit, et pourra s'il le souhaite représenter sa candidature à 1 ou 2 filières de santé en fin de L2.

ATTENTION : les étudiants en réorientation (donc ayant suivi une formation après le bac) doivent impérativement lire attentivement les informations sur le site : [Réos](#) En effet, en fonction du cursus antérieur, ils pourront être acceptés dans la formation via Parcoursup mais ne pas avoir le droit de candidater à l'accès aux études de santé.

Informations complémentaires :

[Licence Droit](#)

[Licence Accès Santé](#)

[Taux de réussite en première année](#) en fonction du baccalauréat

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation n'est pas sélective. La Commission d'Examen des Vœux a ordonné les candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La Commission d'Examen des Vœux recommande aux candidats de lire la fiche ParcoursSup avec attention. Cela concerne tout particulièrement les étudiants en réorientation. Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne : <https://www.uca.fr/>

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------|---|--|---|---------------------------------|
| Résultat académique | Qualités rédactionnelles et oratoires | | Bulletins de 1ère et terminale, prioritairement français, philosophie, histoire-géo, sciences éco, sociales et langues vivantes (ou tout enseignement équivalent suivi par le candidat) / Autres bulletins fournis par le candidat / Résultats au baccalauréat y compris EDS / Fiche Avenir | Essentiel |
| | Aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte | | Bulletins de 1ère et terminale, prioritairement : français, philosophie, histoire-géo, sciences éco et sociales (ou tout enseignement équivalent suivi par le candidat) / Autres bulletins fournis par le candidat / Résultats au baccalauréat y compris EDS / Fiche Avenir | Essentiel |
| | | | | |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|---|--|---------------------------------|
| | Aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel | | Bulletins de 1ère et terminale, prioritairement dans les matières où la logique et le raisonnement sont valorisés : philosophie, disciplines scientifiques, histoire-géo, sciences éco et sociales (ou tout enseignement équivalent suivi par le candidat) / Autres bulletins fournis par le candidat / Résultats au baccalauréat y compris EDS / Fiche Avenir | Essentiel |
| | Connaissances linguistiques | | Bulletins de 1ère et terminale et autres bulletins fournis par le candidat prioritairement les langues vivantes, et toute expérience pertinente et justifiée du candidat : séjours à l'étranger, projets locaux à visée internationale (ex : échanges scolaires, jumelage) | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale | | Fiche Avenir, bulletins de 1ère et terminale et autres bulletins fournis par le candidat (en particulier classement du candidat dans sa classe) | Essentiel |
| | Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail | | Fiche Avenir | Complémentaire |
| Savoir-être | Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation | | | |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|--|--|---|---------------------------------|
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Être ouvert au monde | | Projet de formation motivé, Fiche Avenir | Complémentaire |
| | Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet | | Scolarité, projet de formation motivé, activités et centres d'intérêt | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques | | Options suivies au lycée et les résultats dans ces matières : grands enjeux du monde contemporain, sciences économiques, sciences politiques et sociales..., toute expérience pertinente et justifiée du candidat : engagement citoyen, associatif, projets personnels..., Fiche Avenir, projet de formation motivé | Complémentaire |

Signature :

Mathias BERNARD,

Président de l'établissement Université Clermont
Auvergne